

# CONSEIL DES AÎNÉS : APPEL À CANDIDATURES



Aujourd'hui, près de 17% de la population de Fegersheim-Ohnheim a plus de 65 ans. A l'horizon 2030, c'est 1 personne sur 4 qui sera concernée par les services aux seniors. Dans cette perspective et pour assurer un cadre de vie optimal à tous les âges de la vie, la municipalité souhaite créer en 2016 un Conseil des aînés.

Etre bien chez soi mais aussi bien dans son village sont les deux pistes sur lesquelles les futurs membres de ce Conseil seront amenés à travailler. Par des réunions trimestrielles en présence de représentants du Conseil Municipal, les aînés seront force de proposition et d'initiative pour impulser une dynamique nouvelle. La mission de cette assemblée, composée d'une quinzaine de personnes, sera d'imaginer, de réfléchir et de débattre sur l'avenir de la Commune en terme d'animations et de développement.

## Puis-je devenir membres du Conseil des aînés ?

Oui, si vous avez plus de 65 ans, êtes retraité et habitez la Commune.

## Comment faire pour rejoindre le Conseil des aînés ?

En déposant le coupon ci-dessous à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture\*.

## Fréquence de travail du Conseil des aînés

Une réunion par trimestre.

## Fonctionnement du Conseil des aînés

Les membres se réunissent et formulent des propositions qui sont ensuite soumises aux élus du Conseil Municipal pour approbation. Entrent en ligne de compte des critères financiers, de calendrier...

\* Horaires d'ouverture de la mairie

lundi : 9h-12h et 14h-17h / mardi : 8h15-12h et

14h-19h / mercredi : 8h15-12h et 14h-17h

jeudi : 8h15-12h et 14h-17h / vendredi : 8h15-12h /

samedi : 10h-12h.

Contact : 03 88 59 04 59 ou [mairie@fegersheim.fr](mailto:mairie@fegersheim.fr)



## COUPON A RETOURNER À L'ACCUEIL DE LA MAIRIE

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Numéro de téléphone : .....

Adresse mail : .....

Age : .....

Faites-vous partie d'une association  OUI  NON

Si oui, laquelle : .....

Remarques/questions : .....

.....

.....

.....